



# valados usitanos

82

SETTEMBRE • DICEMBRE  
2005

quadrimestrale  
edito dal  
centro studi  
e iniziative

VALADOS USITANOS



## NOTES SUR LE MONUMENT APPELE " LA CASA DELLE LAPIDI " SISE DANS LA BOURGADE DE BOUSSON ALTA COMMUNE DE CESANA TORINESE

La précieuse monographie consacrée à Bousson, son église, ses chapelles, par l'actuel "parroco" de Cesana Torinese, le Père Andrea Galizzio, album publié aux éditions Melli, sortait des presses, en août 2002, en même temps que l'architecte turinois Alessandro Girotto proposait aux édiles de la " comune di Cesana " un projet de restauration du monument dénommé LA CASA DELLE LAPIDI , sis dans la bourgade de BOUSSON-ALTA ; deux ouvrages offrant à l'historien la possibilité d'une réflexion conduite en marge du " corpus " ainsi établi.

Il s'agit d'un total de 16 inscriptions lapidaires rédigées en langue française, insérées à même le mur d'un ensemble architectural à destination demeurée jusqu'à ce jour énigmatique.

Dans la zone géographique qui nous occupe, les tensions conflictuelles se firent particulièrement âpres au lendemain de la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV (17 octobre 1685), puisque l'église de Bousson fut incendiée en 1692 par les Vaudois, reconstruite cinq ans plus tard, en 1697 ; l'atteste une inscription de l'époque, désignant les incendiaires par leur nom habituel de " barbes " .

Le traité d'Utrecht en 1713 fit passer le territoire césanais sous la domination du royaume de Sardaigne-Piémont.

A cette date un autre conflit trouve son point d'acmé avec la promulgation, à Rome de la bulle "Unigenitus", le 8 septembre 1713, contre les jansénistes. Déjà au mois de janvier 1710, Louis XIV avait fait raser Port-Royal des champs.

La résistance de quelques évêques du royaume de France à la décision pontificale s'avèrera fort rude, singulièrement celle de l'évêque de Senez, Jean Soanen, leader du jansénisme dans les Alpes de Haute Provence, nommément condamné par le Saint Office le 16 février 1718 (il mourra déposé et irréductible à La Chaise-Dieu, le jour de Noël 1740 à l'âge de 93 ans).

Les textes soumis à notre attention, relèvent, dans leur ensemble, du genre parénétiq, c'est-à-dire exhortation à la pratique des vertus, telle que la prêche la pastorale courante. Il n'y a là rien que de traditionnellement chrétien, encore que la totalité des sentences ici exprimées se situent dans le droit-fil d'une veine, que l'on peut qualifier de " jansénisante " .

Dès la première phrase de l'Avertissement placé en tête de son Bref Discours de l'Abnégation intérieure, Pierre de Bérulle (trente ans plus tard cardinal) mais, alors, en 1597, quand est publié le "Bref Discours", jeune clerc de 23 ans, donne d'entrée le ton, qui sera celui de tout ce courant : " amy lecteur, ce livret ne s'adresse qu'à ceux qui ont fait notable progrez en la haine de soy-mesme " . On entend déjà le " moi haïssable " de Pascal. Que l'on se trouve loin de saint François de Sales et de son " tant homme que rien plus " .

Tous les textes du mur de Bousson vont dans le sens " bérullien " et, comme en témoigne le français très " grand siècle ", ici pratiqué, on ne peut s'empêcher de penser que celui qui a mis au point leur libellé a du lire les Cantiques spirituels de Racine.

Mais il y a deux inscriptions qui, elles, échappant au genre parénétiq, relèvent toutes deux

du genre polémique.

Le texte de la pierre n°8 se lit ainsi ; version de la première ligne restituée , car martelée : " ST A [.....](a dit au pape) " les faux charmes de ce monde séduisent beaucoup de personnes au chemin de l'enfer et qui n'a pas pleuré, pleurera " .

Le concepteur du texte fait appel à un père de l'Eglise ( que ce soit Antoine, Athanase, Ambroise ou Augustin, peu importe), à qui il emprunte un propos , peut-être apocryphe, destiné à l'évêque de Rome, le pape, qui, grâce à ce truchement, se trouve dûment admonesté .

La pierre n° 9 porte le texte suivant : " ST CLEMENT PAPE A DIT : tous ceux qui vous méprisent , raillent et censurent vos dévotions et vos bonnes actions en mourrons de regret dans l'éternité et pleureront leur aveuglement " .

Il s'agit de St. Clément de Rome et de sa lettre aux Corinthiens en date de l'an 95 environ, dont Saint Irénée nous dit : " c'est du temps de ce Clément que des divisions très graves se produisirent parmi les frères qui étaient à Corinthe et l'Eglise qui est à Rome écrivit aux Corinthiens une lettre très forte pour les concilier dans la paix et renouveler leur foi ainsi que la tradition reçue des apôtres " .

On emprunte le dire du pape St Clément, pour faire savoir au pape Clément XI - glorieusement régnant sur la chaire de Pierre, du 23 novembre 1700 au 19 mars 1721, date de sa mort – qu'il vient de mériter les semonces de son lointain et vénérable prédécesseur, à la suite de la promulgation d'"Unigenitus"( 8 septembre 1713).

Si l'on tente de comprendre le sens des apostrophes ainsi adressées au pontife régnant par autorités au dessus de tout soupçon – type de l'argument "ad hominem" – on se voit en présence d'une communauté qui, arc-boutée sur ses convictions, s'estimant agressée, réagit en faisant savoir à l'opinion publique , par panneaux publicitaires interposés, quelle est sa position.

Position clairement formulée dans une inscription contestataire conservée dans la chapelle de COUGNET sise à mi-chemin entre Bousson et Cesana : " ici se voit la pure religion et la dernière perfection de la Loi de Jésus-christ " .Formulation reprise à la lettre dans un panneau du triptyque retrouvé au cours de travaux effectués dans une maison de Cesana; ce qui en clair signifie : notre communauté est celle qui demeure fidèle au pur Evangile à la différence de celles, qui ailleurs, vivent selon les normes de l'institution ecclésiastique établie, en accord avec l'obédience romaine. Et, sur cette pierre, nous le faisons savoir afin que nul n'en ignore.

Cette communauté, notons-le, entend souligner sa dévotion à la Sainte Vierge Marie . Il existe une sculpture représentant la Visitation, d'une grande beauté, aujourd'hui visible au cimetière de Bousson. Le panneau central du triptyque retrouvé dans la cour intérieure de la maison Aillaud , à Cesana via Roma 23, porte le texte suivant : " un véritable serviteur de la Sainte Vierge ne lui doit jamais dire Marie, sans lui dire auparavant [ un mot effacé] ou bénite " .

On est bien dans le contexte d'une appartenance chrétienne revendiquée par une communauté qui entend se manifester comme fidèle à la tradition de la plus pure authenticité, en dépit de sa volonté - "affichée" – de contestation .

Il me semble que l'art du lapicide, tel qu'il ressort, homogène, de l'ensemble des seize panneaux du mur de Bousson , ainsi que des trois autres documents , en provenance du cimetière (la Visitation), de la chapelle de COUGNET, de la maison Aillaud à Cesana, joint à la qualité du style très pur de nos textes, tout à fait "grand siècle" ainsi que je me suis plu à le souligner, peut coïncider avec la tranche chronologique de 1713-1720, que propose la présente réflexion.

Paul Amargier